



Chancellerie d'État
Office de la communication

Postgasse 68
Case postale
3000 Berne 8
+41 31 633 75 91
communication@be.ch
www.be.ch

Commune mixte de Petit-Val
Derrière les Hôtas 23
2748 Souboz
032 484 94 70
admin@petit-val.ch

Communiqué de presse commun du canton de Berne et de la commune de Petit-Val du 25 novembre 2022

Ouverture de l'hébergement collectif de Sornetan le 29 novembre 2022

L'hôtel Centre de Sornetan sera utilisé à titre d'hébergement collectif à compter de la semaine prochaine. Des responsables de l'Office de l'intégration et de l'action sociale (OIAS) de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration du canton de Berne (DSSI) ont pris contact avec le conseil communal de la commune de Petit-Val pour l'informer de la situation actuelle dans le domaine de la migration.

Cet hébergement à Sornetan avait déjà été préparé ce printemps en vue d'y accueillir des enfants orphelins venus d'Ukraine, mais ces enfants n'avaient finalement pas pu quitter leur pays. La structure restée inoccupée servira désormais d'hébergement collectif pour des requérants d'asile principalement originaires d'Afghanistan et de Turquie.

L'OIAS a chargé des partenaires régionaux d'assurer la prise en charge et l'hébergement de personnes arrivées sur sol bernois dans le domaine de l'asile et des réfugiés. Ces partenaires ont notamment pour mission de verser l'aide sociale et de mettre en œuvre le mandat d'intégration. Cinq périmètres ont été définis à cet effet. Dans le Jura bernois, c'est la Croix-Rouge suisse qui intervient. Cette organisation dispose de longues années d'expérience dans la prise en charge et l'accompagnement de personnes requérant l'asile, de personnes réfugiées ou de personnes admises à titre provisoire. Le futur hébergement collectif sera géré en fonction des besoins et un niveau de sécurité élevé sera garanti dans les locaux et à leurs abords.

L'OIAS remercie toute la population ainsi que les autorités de Petit-Val de la collaboration constructive et de l'accueil compréhensif qu'elles feront à ces nouveaux habitants et habitantes.

Note aux rédactions

Pour tout complément d'information, veuillez vous adresser aux personnes suivantes :

- André Christen, maire de Petit-Val, 079 439 74 68, a.christen@petit-val.ch
- Gundekar Giebel, responsable de la communication de la Direction de la santé, des affaires sociales et de l'intégration, au 079 306 10 40